



PRÉFET DE LA RÉGION NORMANDIE

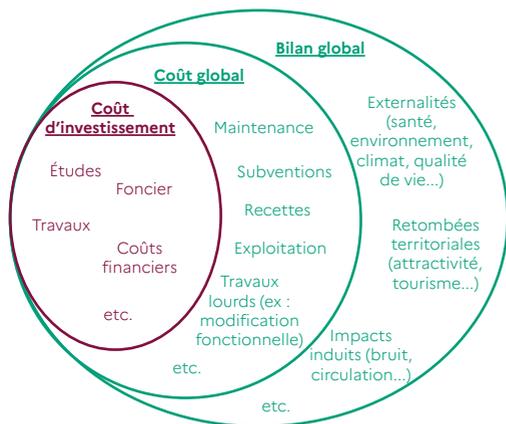
Liberté
Égalité
Fraternité

Le bilan global d'un aménagement



Le bilan global consiste à **prendre en compte l'ensemble des coûts d'un projet d'aménagement** (construction, rénovation, recomposition d'espaces publics, création d'un espace de nature en ville...) le long de son cycle de vie, ainsi que d'y **intégrer l'ensemble des impacts territoriaux, sociaux et environnementaux** qu'il est susceptible de générer.

Dans un contexte marqué par de fortes ambitions en matière de transition énergétique, par une contrainte budgétaire affectant les capacités d'investissement et de fonctionnement ainsi que par un souci croissant des citoyen·nes envers l'efficacité environnementale des projets publics, la démarche du bilan global apparaît comme un outil incontournable d'aide à la décision en matière d'aménagement durable.



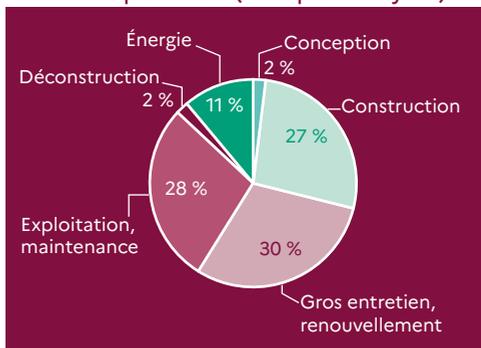
La notion du coût global est connue de longue date dans le secteur de la construction, où s'est développée l'approche en cycle de vie des bâtiments. Les politiques publiques en faveur de la sobriété énergétique et de l'économie circulaire ont pour ambition d'appuyer sa meilleure prise en compte.

Afin de passer à l'approche en bilan global, il s'agit alors de considérer l'aménagement dans son contexte et de changer d'échelle. L'enjeu est donc de sensibiliser les décideurs sur les effets induits et sur leur manifestation directe dans le quotidien des citoyens.

La simple approche en coût global permet d'éclairer la rentabilité économique d'un investissement. Ainsi, en prenant l'exemple d'un lycée, le coût d'investissement ne représente qu'un petit tiers du coût global de l'aménagement.

Il est donc particulièrement intéressant d'anticiper les autres postes de dépense structurants pour travailler à l'équilibrage et à la réduction du coût global. L'approche en bilan global intégrerait ici les externalités que généreraient l'implantation de ce nouveau lycée : déplacements, émissions de GES, attractivité de la commune, etc.

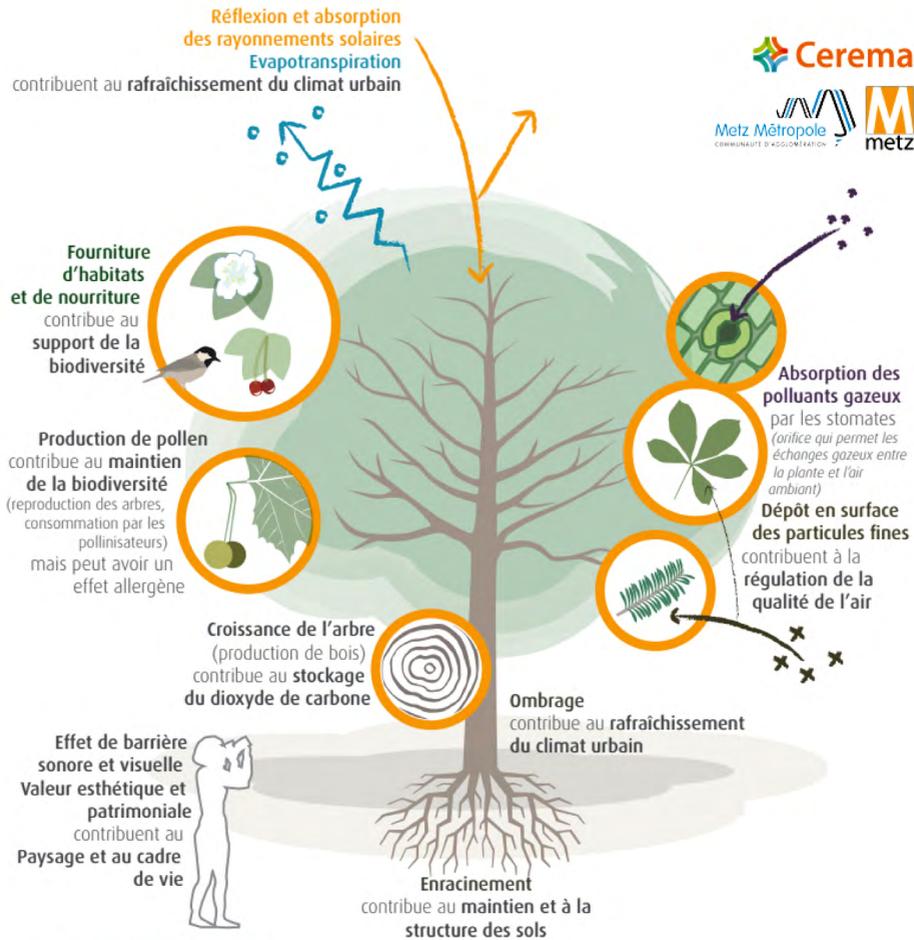
Répartition du coût global d'un bâtiment sur cinquante ans (exemple d'un lycée)



Source : Le Moniteur – Données : CGDD

Illustration des services rendus par la nature

Rôle de l'arbre dans notre quotidien



Une histoire de port...

Le **port de l'arbre** influence la biomasse (quantité de matière végétale), et donc la **surface ombragée**, la **capacité de l'arbre à évapo-transpirer** ou encore à **absorber les polluants**. Le port varie selon les essences mais également en fonction de la gestion de l'arbre (taille et élagage).



Favoriser la nature en milieu urbain

Quelques repères chiffrés



Attractivité résidentielle

- Augmentation de la valeur des biens immobiliers à proximité, +1,3 % sur un rayon d'environ 1 km.
- 85 % des habitants tiennent compte de la proximité des espaces verts pour choisir leur quartier d'habitation.



Réduction de la température urbaine

- Un espace arboré peut être 3-5°C plus frais qu'une rue bitumée.
- Jusqu'à 8,5°C la nuit.
- Réduction des dépenses énergétiques en climatisation.
- En cas de toiture végétalisée environ -40 %.



Bénéfices pour la santé

- Bien-être, lutte contre le stress.
- Réduction de l'obésité (-40 %) en incitant 3 fois plus à la pratique d'un sport.
- + 10 % de la densité globale d'espaces verts → baisse des frais médicaux en France de 56 M€ par an du fait de la réduction de la prévalence de l'asthme et de 38 M€ par an du fait de la réduction de la prévalence de l'hypertension.



Réduction des pollutions

- La pollution de l'air en France coûte chaque année 101,3 milliards d'euros.
- Un arbre mature peut capter chaque année jusqu'à 20 kg de poussières.
- Un petit arbre de 8 à 15 cm de diamètre peut « séquestrer » chaque année 16 kg de CO₂.
- Un grand arbre mature, jusqu'à 360 kg.
- Réduit le bruit urbain.



Reconquête de la biodiversité

- Sans politique volontariste, la perte de la biodiversité induira une perte de PIB d'environ 8 milliards d'euros par an à la France.
- D'après l'Union nationale des entreprises du paysage, la branche du paysage représente en France 28 600 entreprises et 91 100 emplois privés, pour un chiffre d'affaires de 5,3 milliards d'euros.



Gestion de l'eau, réduction du risque inondation

- En France, le coût annuel moyen des dommages causés par les inondations (et assurés au titre du régime catastrophes naturelles) s'élève à 520 millions d'euros.
- Si une crue similaire à celle de 1910 devait frapper la région parisienne aujourd'hui, l'OCDE estime qu'elle coûterait entre 3 et 30 milliards d'euros et pourrait mettre en péril près de 400 000 emplois directs ou indirects.

Pour aller plus loin

- *Les espaces verts urbains* – ASTERES – 2016
- *Mieux prévenir les inondations de la Seine en Île-de-France* – OCDE – 2014
- *SESAME : un projet innovant autour de l'arbre et de l'arbuste urbain* – Cerema, ville de Metz, Metz Métropole – 2019
- *Assessing the global economic impacts of environmental change to support policy-making* – WWF, GTAP, natural capital project – 2020
- *Évaluer les bénéfices socio-économiques de la reconversion de friches pour lutter contre l'artificialisation. Outil BENEFRICHERES* – ADEME, ARCADIS, EFFICACITY – 2020
- *Habitat durable et formes urbaines : accompagner les petites communes dans leur développement* – CAUE 27 – 2020

